Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Saint-Eustache
le Cruet
voie communale du Cruet

# Fruitière dite du Cruet

## Références du dossier

Numéro de dossier : IA74001649
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire du Parc naturel régional du Massif des Bauges
Degré d'étude :

## Désignation

Dénomination : fromagerie
Appellation : Fruitière du Cruet
Destinations successives : espace de vente, espace de visite

## Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 2008, B1, 1076

## Historique

La fruitière du Cruet n'est pas tant importante pour son caractère architectural traditionnel que par son passé chargé d'histoire pour cette commune martyre de la Seconde Guerre Mondiale. C'est à la fruitière du Cruet qu'au matin du 31 décembre 1943 les hommes de la commune sont pris en embuscade par l'armée allemande à l'heure où les agriculteurs venaient déposer leur lait à la fruitière. 28 hommes sont arrêtés et 24 d'entre eux sont déportés. 4 seulement reviennent des camps de concentration.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Dates : 1928 (daté par source)

## Description

L´édifice est orienté sur le corps principal sur un axe est/ouest et la façade principale s´ouvre à l´est sur le mur pignon. Tandis que l´annexe orientée également est/ouest s´ouvre à l´est sur le mur gouttereau. Le bâtiment est relativement récent, il est constitué de murs en parpaing recouvert de ciment où il reste par endroit des traces de l´ancienne peinture. On distingue encore l´inscription peinte sur le mur pignon. La toiture de la fromagerie est à deux pans longs et couverte d´ardoises et celle de l´annexe est également à deux pans mais couvert de tuiles mécaniques. Le bâtiment s´adapte au terrain en pente avec un étage de soubassement et une architecture qui comprend un escalier extérieur desservant trois niveaux, celui qui se trouve de plain-pied côté rue (le rez-de-chaussée), le niveau supérieur (le premier étage) et l´étage de plain-pied du côté cour (l'étage de soubassement). Relevé des inscriptions. Fruitière

### Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : ciment ; enduit ; moellon
Matériau(x) de couverture : ardoise, tuile mécanique
Type(s) de couverture : toit à deux pans

### Typologies et état de conservation

État de conservation : état moyen

## Statut, intérêt et protection

ATTENTION FICHE NON FINALISEE

Statut de la propriété : propriété d'un organisme professionnel

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **AD Haute-Savoie. Série 2 O 1644 pr Commune de Saint-Eustache. Bâtiments à caractère économique.**
  AD Haute-Savoie. Série 2 O 1644 pr **Commune de Saint-Eustache. Bâtiments à caractère économique.**
  Demande de subventions de la part de la Société fruitière de Saint Eustache (17 mai 1928) pour la construction d'une fromagerie. Avis favorable du ministère de l'agriculture du 19 septembre 1928.

## Annexe 1

**Le martyre de Saint-Eustache, 31 décembre 1943**

Le contexte : à partir de l´armistice du 24 juin 1940, une partie de la Haute-Savoie est occupée par l´armée italienne. En représailles du débarquement allié en Afrique du Nord le 8 novembre 1942, l´armée italienne occupe la zone libre sur la rive gauche du Rhône. Mais les évènements qui s´ensuivent, avec le débarquement allié en Sicile et la déroute de l´armée italienne, conduisent à l´arrestation de Mussolini le 24 juillet 1943. Le 3 septembre 1943 l´armistice entre les Italiens et les Alliés est signé en secret et n´est dévoilé que le 8 septembre. L´armée allemande reprend le contrôle des territoires qu´occupaient les Italiens avant l´arrivée des Alliés. La Savoie et la Haute-Savoie passent donc de l´occupation italienne à l´occupation allemande à partir de septembre 1943.

Les évènements du 22 décembre 1943 : en Haute-Savoie se met en place un réseau de résistance et les maquisards se mettent en relation pour faire des transits d´armes et de munitions. C´est dans cette optique qu´un groupe de résistants décide de convoyer un lot d´armes à Thorens stockées à Saint-Jorioz où se trouve le quartier général de l´Armée Secrète. Le transfert doit se faire au Moulin de Lavray, commune de Saint-Eustache. Les hommes se réunissent pour le chargement de la cargaison qui se termine aux alentours de midi le 22 décembre 1943. L´arrivée au moulin d´un soldat allemand accompagné d´un civil les prend au dépourvu et une fusillade éclate au cour de laquelle les deux individus sont tués. Ce soldat n´étant pas venu seul une recherche est effectuée et les conduit devant un véhicule qui stationne sur le bord du chemin principal avec un autre soldat au volant. Les résistants font feu et l´homme dans la voiture est tué. Se retrouvant avec trois cadavres et un véhicule qui porte les marques d´une fusillade, les résistants décident de précipiter l´ensemble dans le lac d´Annecy. Mais sur la route ils rencontrent un obstacle, pris au dépourvu et cherchant à se débarrasser au plus vite des corps, ils abandonnent la voiture et les trois cadavres dans un ravin le long de la route de Saint-Jorioz.

Les faits du 22 décembre se terminent là. Après l´altercation au moulin de Jean Armataffet les résistants se dépêchent de partir.

Mais le véhicule dans le ravin ne passe pas inaperçu et le soir même sa présence est signalée à la gendarmerie qui commence une enquête. Les autorités allemandes sont prévenues et viennent retirer les corps. L´enquête continue et le lien est fait avec les habitants de Saint-Eustache. Jean Armataffet qui est allé faire une déclaration à la gendarmerie, est arrêté et incarcéré à la prison d´Annecy

Sentant venir les représailles l´organisation décide de retirer les armes cachées afin d´incriminer le moins possibles ceux qui les ont camouflé.

Le 31 décembre 1943 : les troupes allemandes se déploient dans la commune de Saint-Eustache à la levée du jour et se postent en grande majorité à la fruitière du Cruet afin d´appréhender tous les paysans venus déposer leur lait. La fruitière est un lieu stratégique étant donné que chaque paysan de la commune vient déposer son lait quotidiennement, c´est le lieu idéal pour une capture de grande envergure. D´autres contingents de soldats se rendent directement dans des fermes pour arrêter les hommes et piller. Bientôt la quasi-totalité des hommes de la commune sont en joue. L´armée allemande rapatrie tous les prisonniers au Chef-lieu et les rassemble devant la mairie. Ce sont en tout une trentaine d´hommes réunis devant la mairie sous la menace d´une mitrailleuse disposée sur le parvis de l´église et une autre sur les ruines de la Bâtie. En milieu de journée des camions de l´armée emmènent 28 des hommes de Saint-Eustache à Annecy où ils vont être interrogés. A la suite de cet interrogatoire quatre hommes sont libérés et tous les autres sont incarcérés en vue d´être déportés.

3 janvier 1944, note de service de la police d´Annecy : « D´après les renseignements recueillis, les personnes mises en état d´arrestation le 1er janvier 1944 à Saint-Eustache et qui étaient détenues à Annecy, font partie d´un convoi à destination de Compiègne ».
Le témoignage d´un déporté : « le 2 janvier 1944, nous avons été embarqués à plus de 50 hommes dans un wagon à bestiaux et diriger sur Compiègne. Les survivants sont embarqués le 20 janvier pour l´Allemagne dans un convoi de 2000 hommes. Nous sommes arrivés à Buchenwald. »
Parmi les 28 hommes arrêtés, 21 sont déportés, 8 survivent et 4 reviennent à Saint-Eustache et témoignent des évènements endurés.

## Illustrations

Vue générale
Phot. Clémence Serve
IVR82_20117400863NUCA

Vue de l'inscription
sur le mur pignon.
Phot. Clémence Serve
IVR82_20117400864NUCA

Vue de la fruitière depuis la rue.
Phot. Clémence Serve
IVR82_20117400865NUCA

Vue de l'escalier extérieur.
Phot. Clémence Serve
IVR82_20117400866NUCA

Vue de la porcherie.
Phot. Clémence Serve
IVR82_20117400867NUCA

## Dossiers liés

**Dossiers de synthèse :**
Présentation de la commune de Saint-Eustache (IA74001663) Saint-Eustache
Les fruitières (fromageries) du Parc naturel régional du Massif des Bauges (IA00141286)
**Oeuvre(s) contenue(s) :**
**Oeuvre(s) en rapport :**
Ecart du Cruet (IA74001666) Saint-Eustache, le Cruet

Auteur(s) du dossier : Clémence Serve

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

Vue générale

IVR82_20117400863NUCA
Auteur de l'illustration : Clémence Serve
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'inscription sur le mur pignon.

IVR82_20117400864NUCA
Auteur de l'illustration : Clémence Serve
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la fruitière depuis la rue.

IVR82_20117400865NUCA
Auteur de l'illustration : Clémence Serve
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'escalier extérieur.

IVR82_20117400866NUCA
Auteur de l'illustration : Clémence Serve
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la porcherie.

IVR82_20117400867NUCA
Auteur de l'illustration : Clémence Serve
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation